



Le président, Patrick Wallut, salue les personnalités présentes, les représentants des diverses associations, des collectivités locales et des partenaires qui soutiennent les actions de l'APTF : PNR, ONF, Château de Chantilly. Dans son **rapport moral** il évoque les principaux événements qui ont marqué l'année 2024.

Jean-René Bleuzen présente ensuite un **rapport opérationnel** très détaillé sur les travaux effectués en forêt par une équipe de bénévoles qui s'est renforcée, modernisée et organisée. Il se félicite des excellentes relations avec les entreprises locales et avec nos partenaires.



Château de Chantilly
INSTITUT DE FRANCE

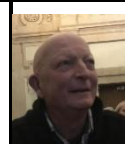


[Accéder à la présentation](#)

Le trésorier, Régis Evain présente les résultats comptables qui font ressortir un excédent conjoncturel important et une trésorerie permettant d'assurer le fonds de roulement nécessaire aux engagements de travaux prévus.

Le secrétaire, Didier Vachette, fait un point sur les parrainages et la consultation des QR codes, toujours en progression.

L'assemblée approuve à l'unanimité les rapports ainsi que la reconduction de quatre administrateurs : Béatrice Verro, Maguite Bocquet, Régis Evain et Géraud de Lachaise. Elle vote également la nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Philippe Decary, membre actif apprécié de tous.



A l'issue de la partie statutaire de l'AG Monsieur Pierre Bouillon donne une conférence passionnante sur la filière forêt-bois en France.



[Accéder à la présentation](#)



A l'issue de cette rencontre, les participants se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'un buffet approvisionné par chacun.

Un PV complet sera diffusé aux adhérents.

Il est toujours possible de verser la cotisation 2025

[accéder au formulaire en ligne](#)



Association déclarée à la Sous-préfecture de Senlis et régie par la loi de 1901 (J.O du 4 février 2006)

Siège à la mairie de Senlis

Adresse de gestion : 29, rue Louis Blanchet 60300 Aumont-en-Halatte